

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL357

présenté par

M. Molac, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani, M. Charles de
Courson, Mme Dubié, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec Becot, M. François-
Michel Lambert, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 47 par les mots :

« et d'égalité professionnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence visant à ce que les comités sociaux territoriaux connaissent également des questions en matière d'égalité professionnelle.